



Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

n° 20241217070 – Appel à candidature à un Bail Emphytéotique Administratif pour la création et le fonctionnement d'un restaurant en bord de lac des Escoumes.

Le mardi 17 décembre 2024, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le jeudi 12 décembre, se sont réunis à la salle Henri Demay du Conseil Municipal.

13 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Christine MILÉSI, René DRAGUÉ, Christian BERNARD, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Florence GONTRAN, Alain COUBRYS.

4 absents : Jean CLÉMENT ayant donné procuration à Christine MILÉSI, Cécile DRAPIER ayant donné procuration à Bruno GUÉRIN, Robert JASSEREAU ayant donné procuration à Armel BRIAND, Stéphanie PACHIS, Excusée.

Le Conseil Municipal désigne Christine MILÉSI, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Rappelle que par délibération n°20231026064 en date du 26 octobre 2023, le Conseil Municipal a approuvé le lancement d'une procédure d'appel à candidature par consultation établie par la Commission municipale Bail Emphytéotique Administratif (BEA) pour la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public par bail emphytéotique administratif pour la création et l'exploitation d'un restaurant en bord du lac touristique des Escoumes et de confier, préalablement au lancement de cette nouvelle consultation, à ladite commission la charge d'étudier les modifications à apporter au Règlement/Cahier des Charges ;

Rappelle que par délibération n° 20240131005 en date du 31 janvier 2024, le Conseil Municipal a approuvé le Règlement/Cahier des charges relatif au lancement de la procédure d'appel à candidature par consultation confiée à la Commission municipale BEA pour la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public par bail emphytéotique administratif pour la création et l'exploitation d'un restaurant en bord du lac touristique des Escoumes ;

Rappelle que l'appel à candidature pour conclusion d'un bail emphytéotique administratif sur le domaine public pour la création et l'exploitation d'un restaurant en bord du lac touristique des Escoumes a été publié sur le site Internet de la Commune et partagées sur les réseaux sociaux, portant date limite de réception au vendredi 31 mai 2024, est resté infructueux ;

Rappelle qu'une réunion de la Commission BEA a eu lieu le 31 octobre 2024 dont l'objet était la modification de l'appel d'offre du projet « Restaurant bord du Lac », élaboration d'un nouveau cahier des charges ;

Présente le projet de Règlement/Cahier des Charges validé lors de la réunion de la Commission municipale BEA du 31 octobre 2024 dont le compte-rendu a été adressé au Conseil Municipal par courriel du 5 novembre 2024 ;

Propose de fixer le délai de consultation à la date du 28 février 2025, laissant un délai de 2 mois et demi aux candidats ;

Informe que suite au précédent avis d'appel à candidature infructueux, un porteur de projet a fait savoir le 13 novembre qu'il serait intéressé pour participer à un nouvel appel à candidature.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 23/12/2024

ID : 066-216602300-20241217-20241217070-DE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité,
soit 13 voix pour et 3 abstentions (René DRAGUÉ, Armel BRIAND, Robert JASSEREAU),

Approuve le projet de Règlement/Cahier des Charges relatif au lancement d'un nouvel appel à candidature par consultation établie par la Commission Municipale Bail Emphytéotique Administratif (BEA), dont la date butoir est le 28 février 2025, pour la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public par Bail Emphytéotique Administratif pour la création et l'exploitation d'un restaurant en bord du lac touristique des Escoumes ;

Autorise Monsieur le Maire à entreprendre l'ensemble des démarches à mettre en œuvre afin de procéder à la publication de la consultation.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Bruno GUÉRIN,

Maire de Vinça.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 23/12/2024

ID : 066-216602300-20241217-20241217070-DE